

ORDRE DU JOUR provisoire

Conférence des Plénipotentiaires sur l'adoption du Protocole sur la gestion intégrée des zones côtières dans la région de l'océan Indien occidental

Madagascar 11 septembre 2023

JOUR 1

Heure	Point	Animé par :
8 h 30–9 heures	Enregistrement	
9 heures–9 h 45	1. Ouverture de la réunion a. Représentant(e) du secrétariat du PNUE b. Président(e) du Bureau c. Représentant(e) du Gouvernement hôte	Président(e) du Bureau
9 h 45–10 heures	2. Questions d'organisation a. Adoption de l'ordre du jour b. Élection des membres du Bureau	Président(e) du Bureau
10 heures–10 h 30	Photo de groupe/Pause-café	
10 h 30–10 h 40	Remise des lettres de créance des représentants des gouvernements	Président(e) de la réunion
11 heures–13 heures	3. Présentation du Protocole régional sur la GIZC	Président(e) de la réunion
13 heures–14 heures	Pause-déjeuner	
14 heures–15 h 30	4. Examen et adoption du Protocole régional sur la GIZC	Président(e) de la réunion
15 h 30–16 heures	Pause-café	
16 heures–17 heures	5. Examen et adoption du Protocole régional sur la GIZC	Président(e) de la réunion
	Fin du jour 1	
	Madagascar 12 septembre 2023 Jour 2	
9 heures–10 heures	1. Déclarations gouvernementales sur le Protocole régional sur la GIZC	Président(e) de la réunion
10 heures–10 h 30	Pause-café	
10 h 30–midi	2. Déclarations de partenaires	Président(e) de la réunion
12 heures–13 heures	3. Clôture de la réunion a. Représentant(e) du PNUE b. Représentant(e) du Gouvernement hôte	Président(e) du Bureau
13 heures – 14 heures	Pause - Déjeuner	
14 heures – 17 heures	Signature du Protocole GIZC	gouvernements